

Province de Québec,  
MRC de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 16 janvier 2017, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, la conseillère Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Robert Emond et Sylvain Thérout, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2017-01-001

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Robert Emond et résolu que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants à l'item Affaires nouvelles :

- Mandat au Comité municipal de sécurité civile pour la mise à jour du Plan de sécurité civile;
- Achat d'un niveau laser rotatif;
- Achat et installation d'une flèche de signalisation lumineuse pour les travaux publics.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-01-002

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2016, de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2016, de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016;

Considérant que les délibérations inscrites à ces procès-verbaux reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2016, celui de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et celui de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016 soient adoptés tel que rédigés.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Lecture du rapport financier au 30 novembre 2016.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

Le conseiller Gilles Hébert mentionne que les résultats du test de pompe effectué sur le camion numéro 785 du Service de sécurité incendie sont conformes aux normes. Il précise également que les pompiers ont tenu leur première pratique de l'année 2017 et qu'ils ont eu à intervenir sur les lieux d'un accident dans le 2<sup>e</sup> Rang. Il termine son intervention en expliquant les conditions à respecter pour être admissible à un don ou une commandite lors de l'assemblée annuelle de la Caisse Desjardins des Chênes.

Le conseiller Robert Emond rappelle la tenue de la soirée *Ailes de poulet* le 20 janvier prochain ainsi que la *Fête de l'hiver* prévue au Centre récréatif le 4 mars 2017. Il précise qu'il est possible de se procurer des billets pour l'activité *Ailes de poulet* auprès de l'Association de hockey mineur des villages ainsi qu'à la porte le soir de l'évènement.

Le conseiller Sylvain Thérout précise que les travaux requis en bordure du Chemin Dufresnes sont débutés. La nature des ouvrages ainsi que l'endroit touché sont aussi mentionnés.

M. le Maire explique brièvement le projet de regroupement des offices municipaux d'habitation de neuf municipalités rurales de la MRC de Pierre-De Saurel présentement à l'étude et précise qu'il siège sur le comité chargé du dossier. Il mentionne également qu'un nouveau camion six roues a été acheté pour le Service des travaux publics de la municipalité en décembre dernier.

2017-01-003

Paiement des comptes

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Sylvain Thérout et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 141 375,62 \$ et des comptes payés pour un montant de 53 335,75 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les membres du Conseil procèdent à l'étude de la correspondance figurant au registre de correspondance de janvier 2017.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Gilles Hébert donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement visant à établir les taxes applicables pour les travaux d'entretien 2016 de certains cours d'eau sera présenté pour adoption.

2017-01-004

Réduction du montant d'assurance pour le Centre récréatif et l'Hôtel de ville

Considérant les évaluations professionnelles pour fins d'assurances préparées par la firme Cévimec-BTF évaluateurs agréés pour le Centre récréatif et l'Hôtel de ville;

Considérant que les valeurs inscrites à ces rapports sont inférieures aux montants d'assurance inscrits au contrat d'assurance présentement en cours;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Théroix et résolu que ce Conseil demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec une réduction du montant d'assurance pour les immeubles municipaux du 25 et 25A, rue Théroix et du 16, rue Saint-Charles, et ce, afin de refléter le coût de remplacement à neuf de ces deux emplacements figurant aux rapports d'évaluation pour fins d'assurance de la firme Cévimec-BFT évaluateurs agréés.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-01-005

Mandat à l'arpenteur-géomètre Pierre Pépin pour le dossier de l'emplacement du 140, Route 122

Considérant l'offre d'achat conclue pour un emplacement situé au 140, Route 122;

Considérant l'orientation préliminaire favorable transmise à la Municipalité par la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil mandate l'arpenteur-géomètre Pierre Pépin pour la préparation des documents requis dans ce dossier et autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire aux opérations nécessaires pour préparer les modifications requises au cadastre afin de compléter cette transaction rapidement lorsque la CPTAQ aura rendu sa décision pour la demande d'autorisation soumise par la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers.

2017-01-006

Adhésion à Québec Municipal

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Théroix et résolu que ce Conseil autorise un montant de 165 \$ plus taxes pour défrayer le coût de l'adhésion 2017 de la municipalité à Québec Municipal et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-01-007

Adhésion au Réseau d'Information Municipale du Québec

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise un montant de 80 \$ plus taxes pour défrayer le coût de l'adhésion 2017 de la municipalité au Réseau d'Information Municipale du Québec et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-01-008

Renouvellement de cotisation – ADMQ

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise un montant de 858,64 \$ taxes incluses pour défrayer le coût de notre cotisation 2017, incluant la protection assurance, à l'Association des directeurs municipaux du Québec et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-190-00-494 et 02-190-00-423.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

- 2017-01-009      Renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska  
Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise un montant de 50 \$ pour défrayer le coût de l'adhésion 2017 de la municipalité à OBV Yamaska et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-010      Renouvellement d'adhésion à la Société historique Pierre-de-Saurel  
Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Thérioux et résolu que ce Conseil autorise un montant de 100 \$ pour défrayer le coût de l'adhésion 2017 de la municipalité à la Société historique Pierre-de-Saurel et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-011      Contrat pour logiciels – AccèsCité  
Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat d'entretien et de soutien des applications des logiciels AccèsCité avec la compagnie PG Solutions, pour une période de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 au coût de 7 075 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-414.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-012      Renouvellement de l'abonnement au service de diffusion GOnet  
Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil renouvelle l'abonnement au service de diffusion GOnet par Groupe de géomatique Azimut inc., pour une période de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 au coût de 1 896 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-414.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-013      Contrats d'entretien relatifs au photocopieur Sharp MX2600N  
Il est proposé par Sylvain Thérioux, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise le renouvellement des contrats d'entretien relatifs au photocopieur SHARP MX2600N auprès de la compagnie BuroPro Citation, pour la période du 1<sup>er</sup> février 2017 au 31 janvier 2018, au taux de 0,012 \$ la copie et de 0,08 \$ la copie couleur et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-527.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-014      Renouvellement de publicité à l'endos du Feuilleton de la Paroisse de Saint-Michel (150\$)  
Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Thérioux et résolu que ce Conseil autorise un montant de 150 \$ pour l'achat d'une publicité à l'intérieur du feuilleton paroissial de la Paroisse de Saint-Michel et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-349.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

- 2017-01-015 Demande d'aide financière à déposer dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) Volet Ruralité de la MRC de Pierre-De Saurel
- Considérant que la municipalité de Saint-David désire effectuer la refonte de son site internet afin de le rendre plus actuel et convivial;
- Considérant les frais se rattachant à ce type d'opération;
- En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière visant la refonte du site internet de la municipalité dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) Volet Ruralité de la MRC de Pierre-De Saurel, désigne la directrice générale Sylvie Letendre responsable du projet et autorise le maire Michel Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente avec la MRC de Pierre-De Saurel le cas échéant.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-016 Demande de contribution financière présentée par le Service d'entraide de Saint-David
- Considérant les objectifs que s'est donné le Service d'entraide de Saint-David;
- Considérant que le Service d'entraide de Saint-David a présenté un rapport financier détaillé de ses revenus et dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 et qu'une copie de ce rapport a été remise aux membres du Conseil municipal;
- Considérant que le Service d'entraide de Saint-David s'engage à fournir un rapport détaillé de ses revenus et dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017;
- En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil accorde une somme de mille cinq cents dollars (1 500 \$) au Service d'entraide de Saint-David pour l'année 2017 et affecte cette dépense au poste budgétaire 02-190-00-999.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-017 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de Sorel-Tracy
- Considérant que la Commission scolaire de Sorel-Tracy désire consulter les municipalités de son territoire sur son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020;
- Considérant que ce plan prévoit une utilisation d'enseignement et de service à la communauté pour l'école Monseigneur-Brunault de Saint-David;
- En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil indique son accord avec l'utilisation prévue au plan triennal de la Commission scolaire Sorel-Tracy pour l'école Monseigneur-Brunault.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-01-018

Demande de mobilisation soumise par la FQM concernant le dossier du bois de sciage

Considérant que le 25 novembre dernier, la Coalition américaine du bois d'œuvre a déposé une plainte devant le Département du commerce américain dans le but d'imposer des droits compensateurs et antidumping sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre sur le marché américain;

Considérant que plus de 60 000 emplois directs dépendent de l'industrie forestière dans toutes les régions du Québec et que cette initiative pourrait s'avérer catastrophique pour les citoyens des municipalités où la forêt constitue une source importante d'emplois;

Considérant que selon une évaluation du Conseil de l'industrie du Québec (CIFQ), la combinaison de droits antidumping et compensateurs demandée par la Coalition américaine du bois d'œuvre pourrait voir les tarifs du bois d'œuvre canadien augmenter de 25%, voire davantage, ce qui se traduirait par une facture supplémentaire de 225 ou 250 millions de dollars pour l'industrie québécoise;

Considérant que le niveau de droits compensateurs calculé par les autorités américaines se réalise individuellement dans chaque province, les industriels québécois s'attendent à ce que le taux de notre province soit inférieur à celui des autres en raison du prix très élevé de notre fibre déterminé aux enchères;

Considérant que dans le cas contraire, les producteurs québécois subiront les impacts pour le faible prix prévalant dans d'autres juridictions, ce qui n'est pas souhaité;

Considérant qu'une demande de taux spécifique pour le Québec a déjà été formulée par le gouvernement du Québec;

Considérant que le dernier litige, qui s'est terminé en 2006, a vu l'industrie accepter une entente à rabais en raison de l'essoufflement des entreprises impliquées;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil soutienne la demande de l'industrie au gouvernement canadien de mettre en place un programme de garantie de prêts qui permettra aux usines de sciage de financer une partie de leur dépôt auprès de leurs institutions financières à des taux acceptables, leur objectif principal étant de tenir le coup jusqu'à la fin des procédures judiciaires entamées avec le gouvernement américain et demande au ministre fédéral des Ressources naturelles et à la ministre fédérale du Commerce international d'appuyer la démarche de l'industrie et du gouvernement du Québec, destinée à obtenir un taux spécifique à chaque province, et la poursuite des efforts de soutien à l'industrie. Il est également résolu de transmettre copie de la présente résolution à M. Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, à Mme Dominique Anglade, ministre de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation, à M. Louis Plamondon, député de Bécancour-Nicolet-Sauvel ainsi qu'à M. Richard Lehoux, président de la FQM.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

- 2017-01-019      Adhésion 2017 à l'Association des chefs de services d'incendie du Québec  
Il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil autorise un montant de 287,44 \$ pour défrayer le coût de notre adhésion 2017 à l'Association des chefs de services d'incendie du Québec et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-494.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-020      Renouvellement du contrat de soutien annuel pour le logiciel Première Ligne  
Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat de soutien annuel 2017 pour le logiciel Première Ligne au coût de 865 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-726.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-021      Demande du directeur du Service de sécurité incendie  
  
Considérant la demande présentée par le directeur du Service de sécurité incendie;  
  
Il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise l'achat de la pièce nécessaire à la réparation des lumières d'urgence d'un des véhicules du Service de sécurité incendie et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-649.  
  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2017-01-022      Priorités d'actions de la Sûreté du Québec pour 2017-2018  
  
Considérant que les membres du Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Pierre-De Saurel doivent définir les priorités d'intervention de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC;  
  
En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Robert Emond et résolu de transmettre au Comité de sécurité publique de la MRC les priorités d'actions de la SQ suggérées par le Conseil de la Municipalité de Saint-David pour 2017-2018 :  
- Augmentation de la présence policière sur tout le territoire afin de faire appliquer la réglementation relative à la circulation lourde et les limites de vitesse;  
- Intervention musclée contre la culture de cannabis;  
- Travail de prévention à l'école et au centre récréatif.  
  
Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.  
  
Les membres du Conseil soulignent qu'une attention particulière devrait être portée à la vitesse de la circulation lourde dans le rang du Bord-de-l'Eau.
- 2017-01-023      Dépôt de garantie pour travaux effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports  
  
CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-David effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux

d'aqueduc ou d'égout, etc.) au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT que certains de ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

CONSIDÉRANT que dans chacun de ces cas, la Municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux ;

CONSIDÉRANT également, que la Municipalité doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention est délivré par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu :

1. Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;
2. Que le conseil de la Municipalité de Saint-David demande au ministère des Transports que la présente résolution tienne lieu de « dépôt de garantie » de la part de la Municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille (10 000 \$) dollars et que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandé.
3. Que François Marginean, inspecteur municipal soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie, selon le cas, à titre de représentant autorisé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le dossier des travaux de peinture requis à la toiture de l'édifice municipal est reporté à la séance ordinaire du 6 février 2017.

2017-01-024

Adhésion 2017 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil autorise un montant de 402,41\$ pour défrayer le coût de notre adhésion 2017 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-610-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.



2017-01-025

Demande d'aide financière présentée dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada 2017

Considérant que ce Conseil désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour l'embauche de deux étudiants pour le camp de jour estival;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-David accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour l'année 2017.

Que Sylvie Letendre, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée au nom de la Municipalité de Saint-David à signer tout document officiel concernant ledit projet.

Que la Municipalité de Saint-David s'engage par sa représentante à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le gouvernement dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-01-026

Mandat au Comité municipal de sécurité civile pour la mise à jour du Plan de sécurité civile

Considérant qu'un Comité municipal de sécurité civile a été formé;

Considérant que le Plan de sécurité civile de la municipalité requiert des mises à jour constantes afin d'assurer la sécurité des personnes et la sauvegarde des biens;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil donne mandat au Comité municipal de sécurité civile d'effectuer les mises à jour requises au Plan de sécurité civile de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-01-027

Achat d'un niveau laser rotatif

Considérant les deux offres de prix obtenues par l'inspecteur municipal pour un niveau laser rotatif;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise l'achat d'un niveau laser rotatif auprès de la compagnie Hilti Canada Corporation, au prix de 1 369 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-600-20-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-01-028

Achat et installation d'une flèche de signalisation lumineuse pour les travaux publics

Considérant que l'achat d'une flèche de signalisation lumineuse autorisé par la résolution numéro 2016-07-170 doit être modifié;

Considérant les offres de prix obtenues pour l'achat et l'installation d'une flèche de signalisation lumineuse;

Il est proposé par Sylvain Thérooux, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil annule la résolution numéro 2016-07-170, autorise l'achat et l'installation d'une flèche de signalisation lumineuse au prix estimé de 2 500 \$ et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-600-20-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

Levée de la séance

2017-01-029

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Sylvain Thérooux, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

---

Maire

---

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je, Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

---

Michel Blanchard, maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS  
POUR DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2017**

Je soussignée certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses au budget 2017 sont projetées.

Délivré à Saint-David, ce 16 janvier 2017.

Sylvie Letendre, directrice générale et secrétaire-trésorière.